



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

A partir du

11 septembre 2023



Les Petits Bouts

Micro-crèche "Les Petits Bouts"
SIRET : 953 530 136 000 19
2 bis Boulevard des Essarts
54600 VILLERS-LES-NANCY



PROJET ÉDUCATIF

SOMMAIRE :

I.	Présentation générale	3
II.	Les valeurs et objectifs éducatifs	3
a.	Accueil et adaptation	5
b.	Les soins	8
c.	Le repas	9
d.	Le change	10
e.	La sieste	10
III.	Le développement	11
a.	Le développement affectif et social	11
b.	Le développement cognitif	12
c.	Le développement psychomoteur	12
IV.	L'éveil	12
V.	Le bien-être	13

Le projet éducatif apparaît dans l'article R.2424-29 du Code de la Santé Publique, et décrit les grandes lignes éducatives et les pratiques professionnelles à partir des 5 temps forts de la journée : l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

Il définit les objectifs éducatifs de la structure, il apporte des repères aux professionnels, qui agissent en lien direct avec les familles

Quelques questions à se poser pour compléter le projet éducatif :

- quelle place donnez-vous à l'enfant dans la structure ?
- à quelles valeurs souhaitez-vous vous référer pour agir ?



Il décline :

- La prise en compte des besoins des enfants et des familles.
- La continuité pédagogique.

I. Présentation générale :

La micro-crèche "Les Petits Bouts" accueille 12 enfants de 2 mois et demi à 6 ans de façon régulière ou occasionnelle, encadrée par 3 à 4 professionnels de la petite enfance.

Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et lui permettre de se construire en tant qu'individu. Le vécu dans la structure doit concourir au développement harmonieux de l'enfant, tant sur le plan sensoriel et moteur, qu'affectif, social et intellectuel.

L'équipe s'attache à donner un sens à cet accueil spécifique en maintenant la qualité d'encadrement quel que soit l'heure où l'enfant est accueilli. Elle vise à établir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

II. Les valeurs et objectifs éducatifs :

L'ensemble des acteurs de la structure, qu'ils soient intervenant, salariés, membres bénévoles ou encore parents, devra garder à l'esprit les valeurs fondamentales de la structure telle que :

- La bienveillance et la bientraitance
- La communication non violente
- Le respect des rythmes naturels de l'enfant et l'autonomisation
- L'éco-responsabilité

La micro-crèche a à cœur de donner du sens à l'action de son personnel, favoriser la cohésion entre les différents acteurs ainsi que placer l'enfant et son épanouissement au cœur des préoccupations des professionnels accueillants.



Notre projet a pour objectif d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant, à son bien-être, son éveil et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen.

Ainsi, notre projet éducatif s'articule autour de 4 objectifs fondamentaux qui se retrouveront dans les 5 temps de la journée de l'enfant :

- **Permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement en respectant son rythme et en lui apportant la sécurité affective nécessaire à son développement.**
- **Apporter du lien entre la vie de famille et la vie dans la collectivité**
- **Accompagner l'enfant vers l'autonomie**
- **Apprendre à vivre ensemble**

Pour atteindre ses objectifs, notre pratique éducative s'articule autour des principes pédagogiques suivants:

- Adaptation et accueil personnalisé de l'enfant et de ses parents
- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la vie en collectivité
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et anticiper sa scolarisation
- Développer et stimuler sa créativité et ses sens d'après la pédagogie développée par Maria Montessori.
- L'accompagner vers son autonomie et sa scolarisation, en tenant compte de son développement psychomoteur, intellectuel, affectif, social et de sa personnalité
- Favoriser son expression corporelle et verbale à travers la diversité des découvertes
- Respecter son rythme physiologique comme le sommeil, le langage, la propreté ou encore la marche.
- Proposer un environnement propice à la détente.
- Favoriser la confiance en soi.
- Satisfaire des besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant le rythme de vie et l'autonomie de chacun: repas, sommeil, jeu, propreté, communication, motricité...



- Apprendre de la vie en collectivité et respect des uns envers les autres; intégration au sein de la structure d'enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique.
- Respecter le choix de l'enfant
- Réfléchir au rôle du professionnel
- Etre dans une démarche d'ouverture de la structure vers l'extérieur

a. Accueil et adaptation :

Dès l'inscription, l'ensemble de la structure organise l'accueil de la famille à travers différents moyens : Rencontre, livret d'accueil, adaptation, transmission ...

La période d'adaptation est une étape importante dans l'accueil de l'enfant et de sa famille dans la structure collective. Cette période va permettre à l'enfant de prendre ses repères en termes de lieu, de temps et de personnes. Il s'agit sur plusieurs jours, de rencontrer les personnes qui vont s'occuper de lui en l'absence de ses parents.

Pour les parents, cette période va leur permettre de découvrir l'établissement, les professionnels. Il s'agit ici d'instaurer progressivement un climat de confiance et de collaboration. Ce temps d'adaptation sera également un moment permettant à l'équipe de connaître les habitudes de vie de l'enfant.

● Le déroulement de l'adaptation:

Le 1^{er} accueil est une rencontre fondamentale.

Elle doit permettre de rassurer les parents, de dédramatiser l'idée de séparation, de leur dire qu'il est normal d'être inquiet et de leur donner des éléments de réflexion qui leur permettront de commencer à organiser leur vie future avec l'accueil de leur enfant.

Elle doit poser les bases d'une relation de confiance réciproque et permettre d'identifier la place de chacun.



L'adaptation débutera avec l'accueil personnalisé de la famille par la référente technique afin de présenter le fonctionnement global de la structure, constituer le dossier administratif, visiter les locaux. Temps de rencontre avec le professionnel référent de l'enfant afin de transmettre toutes les informations concernant les habitudes de vie de l'enfant (repas, sommeil, objet transitionnel, développement moteur et sensoriel...).

Une feuille d'adaptation sera complétée par le référent consignant toutes les informations avec la famille afin d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant. L'enfant sera accueilli par le même professionnel afin de lui permettre d'avoir un repère fixe rapidement, l'ensemble de l'équipe se présentera à l'enfant.

Nous demanderons aux parents présents de répondre à notre questionnaire, et nous observerons également leurs façons d'agir avec l'enfant (donner le repas, changer la couche, l'endormir, le consoler, etc.), afin d'éventuellement reproduire dans la structure, le plus fidèlement possible les gestes que l'enfant a l'habitude de vivre.

Un livret d'accueil sera également présenté aux parents reprenant les points importants du projet de la structure.

Début des temps d'adaptation qui s'étalent sur 15 jours (cette durée peut évoluer en fonction des disponibilités des parents ou dans le cas d'un accueil d'urgence).

Les premiers temps, les parents restent avec l'enfant dans l'espace de vie, puis des temps de séparation de plus en plus longs sont proposés sur différents moments de la journée (activités, repas, sieste, goûter).

L'adaptation permet surtout de faire en sorte que la séparation, qui reste un moment délicat, se passe en douceur et soit le moins « marquant » possible.

Ces temps ne sont pas standardisés (selon des protocoles rigides) mais au contraire ils sont individualisés, souples et adaptés au rythme de l'enfant et de sa famille.



Permettre aux parents et à l'enfant « d'habiter psychiquement » ce nouvel espace de vie :

- Pour l'enfant, le lieu sera investi de la présence de ses parents.
- Les parents pourront se construire des images mentales du lieu qu'ils auront fréquenté régulièrement. Cette période représente la base du temps que chacun s'est accordé pour se rencontrer afin d'établir de véritables relations éducatives sur plusieurs mois/années.

La période de familiarisation représente un véritable moment clé de l'accueil de l'enfant et sa famille pendant laquelle il nous est possible de :

- Agir au quotidien en faveur de l'équilibre de la vie familiale
- Partager nos projets, nos actions, nos pratiques
- Établir une relation de coéducation avec les parents.

Les questionnaires qui ont pour vocation de mieux connaître l'enfant sont parfois intrusifs ; le parent du bébé a souvent bien du mal à renseigner clairement le professionnel, il tâtonne lui-même et fait des découvertes jour après jour. Faisons attention à certaines questions qui vont au-delà des simples habitudes de l'enfant et veillons à ce que la fonction parentale ne soit pas remise en question. Le recueil d'informations devrait servir d'appui pour expliquer aux familles ce qui se passe au quotidien et non pas représenter un flux d'informations à sens unique.

Par conséquent, l'équipe peut disposer d'un document suffisamment large pour récolter ce que les parents veulent bien dire, ce qu'ils veulent bien raconter de leur enfant.

Chaque parent est en mesure de définir ce qui est important de mentionner et la manière dont il souhaite que le professionnel le considère et prenne soin de lui. C'est l'occasion pour eux de formuler leurs attentes pour le lieu d'accueil, c'est alors l'occasion d'exposer, d'expliquer des similitudes ou des différences ; c'est l'occasion pour le professionnel d'ajuster la réalité des attentes de la famille à l'accueil en collectivité, démystifier l'accueil, aborder des situations plus sensibles, associer les étapes de développement de l'enfant à la réflexion pédagogique de l'équipe.



On peut utiliser un document de notes des rencontres, élaboré (et régulièrement réajusté) en équipe, rempli par le professionnel qui accueille l'enfant jour après jour, se laissant le temps d'y apporter des précisions au fil des jours. Il est souvent plus favorable de remplir le document en dehors de la présence des parents pour laisser toute la place à la rencontre avec la famille.

Durant toute la phase d'adaptation, les professionnels offrent un espace d'écoute pour apprendre à connaître l'enfant et sa famille afin de répondre aux besoins de l'enfant et d'instaurer progressivement un climat de confiance.

- **L'accueil personnalisé :**

Un dialogue au quotidien, un échange entre parents et professionnels sur la vie de l'enfant permet de renforcer le climat de confiance et de mieux accueillir l'enfant.

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir ses parents dans leur réalité éducative et leur permettre d'une part, de se séparer de lui en confiance, d'autre part de le retrouver sereinement après le temps d'accueil.

Afin de créer du lien et une continuité entre la structure et la famille, la qualité des transmissions entre la famille et les professionnels est essentielle. A chaque arrivée et départ de l'enfant, un professionnel se rend disponible afin de récolter ou de transmettre toutes les informations importantes sur l'enfant (repas, sieste, activité...). Celles-ci sont retranscrites dans le cahier de transmission de l'équipe.

La personnalisation de l'accueil permet également de faciliter le moment de séparation en verbalisant et rassurant l'enfant.

b. Les soins

Les soins correspondent à une réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant.

L'enfant doit se sentir en sécurité et en confiance dans sa relation avec les accueillants des structures d'accueil afin de pouvoir s'épanouir et s'ouvrir aux autres. Ces temps sont également pour l'enfant, des repères dans la journée.

Trois temps de soins rythment la journée d'accueil.

c. Le repas

C'est un moment important, un moment de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes.

Le repas répond :

- A un besoin physique qui est celui de manger et de boire sainement
- Au besoin d'apprentissage des différents goûts et saveurs
- Au plaisir de manger
- Au besoin de découvrir d'autres sens comme l'odorat, le toucher et le plaisir des yeux

Il vise également des objectifs plutôt sociaux comme d'enseigner aux enfants :

- La richesse des échanges et la convivialité
- Les règles de vie (merci, s'il te plaît, etc)
- La prise de conscience que le temps du repas est également un moment privilégié où l'enfant peut développer son autonomie et apprendre à manger seul.

Les repas sont apportés par les parents et réchauffés puis livrés par le service de restauration de l'école.

Pour les bébés encore alimentés au biberon, le rythme de l'enfant est respecté et tient compte de comment cela s'est passé à la maison, de quand le dernier biberon a été pris (l'information étant communiquée par les parents lors de l'arrivée de l'enfant à la micro-crèche) et de l'observation que l'équipe fait auprès de ce bébé.

La professionnelle s'installe confortablement et donne le biberon de manière à être dans un lieu propice à une prise de repas dans le calme.

Pour les plus grands, le repas est pris en petit groupe autour de la table. Les enfants sont invités à dresser leur table. Les enfants sont encouragés à apprendre à manger seuls afin de développer leur apprentissage de l'autonomie. Les professionnelles sont présentes autour de la table pour accompagner les enfants dans ce temps de la journée. A la fin du repas, les enfants sont invités à débarrasser leur table. En fonction du développement moteur de chaque enfant, les professionnelles les accompagnent de manière individuelle dans ces étapes.



d. Le change

Le change est un moment important de communication (verbalisation des gestes par exemple). C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, de bien-être, qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire, en veillant au bon état de la peau de l'enfant et en y apportant les soins nécessaires. Le change debout sera proposé.

La salle de change est une pièce à part dans la structure avec un plan de change et des sanitaires adaptés aux enfants.

Après chaque change, pour les enfants n'ayant pas encore acquis la continence, le plan de change est désinfecté.

Dans notre société, l'acquisition de la continence est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. En effet, cette acquisition participe au développement par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes. L'apprentissage de la continence est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Cet apprentissage se fera dans la continuité de ce qui est proposé chez lui. Cette acquisition sera d'abord initiée à la maison.

L'acquisition de la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte.

Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage. Il est important de respecter le rythme de chacun. Le rôle de l'adulte est d'apporter du soutien et un accompagnement par l'encouragement.

e. La sieste

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant dans la mesure où l'hormone de croissance est sécrétée pendant le sommeil. Les acquisitions de l'enfant sont consolidées pendant le sommeil. Le temps de repos est nécessaire pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure. Dormir, c'est grandir. La décoration et le mobilier seront choisis dans un état d'esprit apaisant



La micro-crèche dispose de deux chambres : une pour les nourrissons et une pour les plus grands où des lits au sol sont installés.

Le choix de lit au sol se fait dans le but d'autonomiser l'enfant le plus possible selon la pédagogie de Maria Montessori.

III. Le développement

Le développement de l'enfant se fait principalement en fonction de 2 facteurs :

- Sa maturation neurologique (le stade de maturation de son cerveau).
- L'apprentissage et l'expérience.

C'est pourquoi, le vécu dans la structure d'accueil joue également un rôle dans ce développement. On peut définir trois grands axes de développement :

- Affectif et Social
- Cognitif
- Psychomoteur

a. Le développement affectif et social

L'estime de soi et le sentiment d'amour ont une place primordiale dans le développement de l'enfant. Cela lui donne la force d'aller se confronter au monde extérieur (apprendre à marcher, à explorer, à parler...), cela lui permet de mieux gérer la séparation et aide à mieux vivre avec les autres.

Mais cet apprentissage, de prime abord évident et simple, ne se fait pas tout seul. La qualité de l'attention que l'adulte porte à l'enfant, le fait de le reconnaître comme un individu et de lui donner une place au sein du groupe est donc indispensable à sa construction.

La structure d'accueil est également un lieu qui favorise les interactions. L'enfant a besoin d'établir des relations pour exister en tant qu'individu. Le premier lieu où l'enfant établit ces relations aux autres est la famille. La structure d'accueil permet la continuité de ce besoin social chez l'enfant. La famille et la structure d'accueil accompagnent conjointement l'enfant dans l'épanouissement nécessaire à son développement affectif et social en usant de discipline positive.



b. Le développement cognitif

Par son tempérament, sa personnalité, ses forces et ses faiblesses, l'enfant développe des milliers d'habiletés à un rythme qui lui est propre.

Ses activités incluent des processus cognitifs tels la perception, l'apprentissage, la mémoire, le langage et la pensée.

Ainsi, il évolue intellectuellement au quotidien. C'est également en agissant sur l'environnement que l'enfant construit ses premiers raisonnements.

La structure d'accueil participe au développement cognitif de l'enfant. Elle l'accompagne dans sa croissance et son autonomie en proposant des activités régulières proposées par l'équipe.

c. Le développement psychomoteur

Le développement psychomoteur est l'évolution des acquisitions sensorielles, motrices et cognitives d'un individu au cours de sa vie.

L'enfant perçoit le monde extérieur à travers son corps. L'environnement familial et la structure d'accueil sont pour lui des lieux d'expérimentations. Ils favorisent l'éveil des sens (ouïe, vue, odorat, toucher, goût) et permettent à l'enfant de se découvrir, d'évoluer. Accompagner le développement psychomoteur de l'enfant, c'est l'aider à mieux se connaître, le considérer comme un individu à part entière et l'amener à l'autonomie au travers de la motricité libre notamment.

IV. L'éveil

C'est au cours de ses premières années que l'enfant établit les bases de son équilibre mental et sa future personnalité d'adulte.

Pour permettre à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel, physique, psychologique, affectif et intellectuel, c'est le travail des équipes éducatives des structures d'accueil proposant un environnement favorable à ce développement.

Le jeu est un élément fondamental dans la structuration de l'enfant et de sa personnalité. En jouant,



l'enfant se construit, grandit, s'enrichit, fait ses propres expériences et apprend.

Il lui permet aussi de :

- Se confronter aux autres et d'échanger
- Dédramatiser des situations
- S'exprimer, d'exprimer ses ressentis
- D'apprendre à se connaître
- De développer ses facultés
- De s'identifier à l'adulte
- D'intégrer des règles de vie
- De solliciter son corps
- De développer son langage
- D'enrichir ses connaissances
- D'être acteur.

C'est pourquoi, la micro-crèche doit être un lieu épanouissant, aménagé de façon à pouvoir répondre au mieux à ces besoins essentiels.

V. Le bien-être

Le bien-être est un état physique et psychique qui favorise le développement harmonieux de l'enfant.

L'équipe éducative est garante de la qualité de vie des enfants au sein de la structure.

Elles proposent un cadre de vie chaleureux et sécurisant où chaque enfant s'épanouit à son rythme et selon sa personnalité.

Assurer le bien-être de l'enfant, c'est lui offrir :

- Un environnement bienveillant : chaque enfant, parent et professionnel doit pouvoir s'approprier le lieu d'accueil et y trouver sa place. Chacun doit s'y sentir bien et en confiance.
- Un environnement épanouissant : il doit encourager l'envie de découvrir de l'enfant.
- Un accueil civilisant : l'enfant n'est pas uniquement considéré comme un être «à part entière» mais



aussi comme un être «en devenir».

- Un accueil qui protège sa sécurité affective et respecte sa dignité : l'enfant évolue dans un cadre de vie sécurisant et structurant.
- Un accueil qui tient compte de son individualité : le personnel éducatif tient compte de la dimension unique et individuelle de l'enfant.